**MAIRIE DE COMPERTRIX - RENTREE SEPTEMBRE 2023**

**INSCRIPTIONS A L’ECOLE, CANTINE ET GARDERIE**

Madame, Monsieur,

La campagne des inscriptions scolaires et périscolaires pour l'année 2023-2024 débutera le lundi 10 avril jusqu’au lundi 24 avril 2023. Merci de renvoyer le certificat et les fiches d’inscription soit par :

* Mail : [**mairie@compertrix.fr**](mailto:mairie@compertrix.fr)
* Courrier : **Mairie de Compertrix 22 bis rue Jules Ferry 51510 COMPERTRIX** ou bien de déposer ces derniers dans la boîte aux lettres de la Mairie.

Pour tous renseignements, nous restons à votre écoute du lundi au vendredi de 13h30 à 17h (03 26 68 31 42). Vous trouverez également, tous les documents sur le site internet de la commune : [**www.compertrix.fr**](http://www.compertrix.fr/)

**Maternelle. Inscriptions à l’école pour les enfants de 3 ans :**

Pour les enfants nés en **2020 UNIQUEMENT**, les nouveaux arrivants scolarisés en moyenne et grande section maternelle.

* Remplir le certificat d’inscription scolaire 2023-2024
* Joindre une copie dématérialisée du livret de famille comportant la page des parents et celle du/des enfants concernés.
* Joindre une copie dématérialisée de la page vaccinations obligatoires du/des enfants concernés.
* Joindre une copie dématérialisée d’un justificatif de domicile.
* Télécharger le message de la Directrice, Mme KLISING

**Elémentaire. Inscriptions à l’école pour les enfants entrant en CP uniquement :**

Pour les enfants de **grande section maternelle arrivants en CP** ou les nouveaux arrivants scolarisés à l’école élémentaire.

* Remplir le certificat d’inscription scolaire 2023-2024
* Joindre une copie dématérialisée du livret de famille comportant la page des parents et celle du/des enfants concernés.
* Joindre une copie dématérialisée d’une attestation du médecin indiquant la mise à jour des vaccins obligatoires du/des enfants concernés.
* Joindre une copie dématérialisée d’un justificatif de domicile.
* Télécharger le message de la Directrice, Mme GUERIN

**Pré-inscriptions pour les services périscolaires (cantine, garderie du matin/garderie du midi sans cantine/garderie du soir) - ouverture des droits d’accès à Portail Famille : Pré-inscription obligatoire pour bénéficier du/des service(s) périscolaire(s) pour l’année scolaire 2023/2024.**

Malgré de nombreuses contraintes, la municipalité maintient l'accès à la cantine pour tous. De ce fait, une partie de la salle polyvalente est réservée exclusivement à cet usage.

* Télécharger le règlement des services périscolaires. Le signer par les 2 parents, et par l’élève s’il est en primaire.
* Remplir la fiche administrative pour la pré-inscription aux différents services - 1 seule fiche ADMINISTRATIVE par famille.
* Remplir 1 fiche d’inscription aux services périscolaires par enfant.

**Le Portail famille sera accessible à partir de l’été 2023 pour cocher les jours de présence de votre enfant aux services de garderie et/ou cantine à compter de la rentrée.**

**MAIRIE DE COMPERTRIX,**